RCS : ALENCON
Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00268
Numéro SIREN : 389 607 912
Nom ou dénomination : A.B.M

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2017 sous le numéro de dépôt 1729

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

81 RUE DU GUE DE SORRE
61000 ALENCON
INFOGREFFE 0 899 70 22 22
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 02.33.26.17.55

RECEPISSE DE DEPOT

RHEA-CONSEILS
5 place DU PANTHEON
75005 Paris 05

V/REF : CLOTURE AU 30/09/2016 - SP
N/REF : 2014 B 268 / 2017-B-1729

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ALENCON certifie qu'il a reçu le 15/06/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Concernant la société

A.B.M
Société à responsabilité limitée
23 rue Jacques Durmeyer
61100 Flers

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1729 le 15/06/2017
R.C.S. ALENCON 389 607 912 (2014 B 268)

Fait à ALENCON le 15/06/2017,
LE GREFFIER



Société « **A. B. M.** »
S.A.R.L. au capital de 400 000.- €

Siège social : 23 RUE Jacques DURMEYER
61100 FLERS

S.I.R.E.T. 389 607 912 000 34 - N.A.F. 702 A

1 – Extrait des résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 31 MARS 2017

2 – Comptes annuels au 30 SEPTEMBRE 2016

-o-o-o-o-o-

GREFFE

S.A.R.L. « A.B.M »

23, rue Jacques DURMEYER

61100 FLERS

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2016

POUR COPIE CONFORME

Le Gérant

Bilan Actif Passif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 798	798	5 000	5 000
Fonds commercial	49 300		49 300	49 300
Autres immobilisations incorporelles	71 846	8 513	63 333	68 308
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 302	579	1 723	1 953
Constructions	3 473 714	454 065	3 019 648	3 190 677
Installations techniques, matériel et outilla	126 780	43 732	83 048	93 624
Autres immobilisations corporelles	369 316	127 604	241 711	284 693
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	230		230	230
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 099 436	635 292	3 464 144	3 698 936
Stocks				
Matières premières et autres approv.	3 154		3 154	4 843
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 732		7 732	21 233
Fournisseurs débiteurs	918		918	19 753
Personnel	150		150	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 115		30 115	22 103
Autres créances	153 279		153 279	31 730
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 163		1 163	1 163
Disponibilités	8 749		8 749	155 922
Charges constatées d'avance	34 700		34 700	34 939
TOTAL ACTIF CIRCULANT	239 960		239 960	291 687
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**4 339 396**	**635 292**	**3 704 104**	**3 985 622**

Bilan Actif Passif

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-114 923	-2 809
Résultat de l'exercice	-76 634	-112 114
Subventions d'investissement	43 664	46 010
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	253 107	332 087
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		2 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	3 247 116	3 450 111
Découverts et concours bancaires	6 083	6 409
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 253 199	3 456 520
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	905	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 851	139 355
Personnel	18 386	17 399
Organismes sociaux	11 850	18 199
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	40	5 741
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 326	11 246
Dettes fiscales et sociales	35 602	52 585
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 076	3 076
Autres dettes	364	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 450 997	3 651 585
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**3 704 104**	**3 985 622**

Compte de résultat

	30/09/2016	30/09/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	861 829	752 659
Production vendue (services)	2 778	15 229
Chiffre d'affaires net	**864 607**	**767 887**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	610	1 383
Autres produits	7 291	19 500
Total I	872 508	788 771
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	56 083	58 278
Variations de stock	1 689	-386
Autres achats et charges externes (a)	247 516	235 799
Impôts, taxes et versements assimilés	24 939	17 764
Salaires et traitements	171 455	165 970
Charges sociales	27 967	22 586
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	241 301	237 954
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	78 666	79 074
Total II	849 616	817 037
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**22 892**	**-28 267**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	1 219	861
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	1 219	861
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	128 425	145 232
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	128 425	145 232
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-127 206**	**-144 371**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-104 314**	**-172 638**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2016	30/09/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 346	2 946
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	2 000	
Total produits exceptionnels (VII)	4 346	2 946
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20 035	32
Sur opérations en capital		1 299
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 035	3 331
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-15 689**	**-386**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-43 369	-60 909
Total des produits (I+III+V+VII)	878 073	792 577
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	954 707	904 692
BENEFICE OU PERTE	**-76 634**	**-112 114**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL ABM — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	126 944	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	2 301	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	3 473 713	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	120 063	KT		KU	6 716
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	82 957	KW		KX	4 166
		Matériel de transport*		KY	6 200	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	275 365	LC		LD	626
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	3 960 601	LO		LP	11 509
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	230	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	150	1U		1V	
			TOTAL IV	LQ	380	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	4 087 926	ØH		ØJ	11 509

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	126 944	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	2 301	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	3 473 713	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	126 779	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	87 123	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	6 200	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	275 992	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	3 972 111	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	230	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	150	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	380	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	4 099 435	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABM — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	4 336	PF	4 975	PG		PH	9 311
Terrains		PI	348	PJ	230	PK		PL	578
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	283 037	PS	171 028	PT		PU	454 065
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	26 439	QA	17 292	QB		QC	43 731
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	17 956	QE	11 185	QF		QG	29 142
	Matériel de transport	QH	3 036	QI	1 550	QJ		QK	4 586
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	58 836	QM	35 039	QN		QO	93 875
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	389 654	QV	236 325	QW		QX	625 980
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	393 990	ØP	241 300	ØQ		ØR	635 291

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABM — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A	2 000	4B		4C	2 000	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	2 000	TV		TW	2 000	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 000	UB		UC	2 000	UD		
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF				
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK	2 000			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABM — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	150	UV		UW	150
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	7 731		7 731		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	150		150		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	30 114		30 114		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	7 543		7 543		
	Groupe et associés (2)	VC	145 736		145 736		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	918		918		
	Charges constatées d'avance	VS	34 700		34 700		
	TOTAUX	VT	227 044	VU	226 894	VV	150
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	9 781	9 781		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	3 243 417	209 897	906 267	2 127 252
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	157 851	157 851		
Personnel et comptes rattachés		8C	18 386	18 386		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 850	11 850		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	40	40		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 325	5 325		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	3 075	3 075		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	364	364		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 450 092	VZ 416 572	906 267	2 127 252
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	202 347	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2016

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 3 704 104 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 76 634 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements : 50 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 148 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	49 300			49 300
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 644			77 644
Immobilisations incorporelles	**126 944**			**126 944**
- Terrains	2 302			2 302
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	3 473 714			3 473 714
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	120 063	6 717		126 780
- Installations générales, agencements aménagements divers	82 957	4 166		87 123
- Matériel de transport	6 200			6 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	275 366	627		275 993
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**3 960 602**	**11 509**		**3 972 111**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	230			230
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	150			150
Immobilisations financières	**380**			**380**
ACTIF IMMOBILISE	**4 087 926**	**11 509**		**4 099 436**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 509		11 509
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**11 509**		**11 509**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 336	4 975		9 311
Immobilisations incorporelles	**4 336**	**4 975**		**9 311**
- Terrains	349	230		579
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	283 037	171 028		454 065
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 439	17 292		43 732
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 957	11 185		29 142
- Matériel de transport	3 036	1 550		4 586
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 836	35 040		93 876
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**389 655**	**236 326**		**625 980**
ACTIF IMMOBILISE	**393 991**	**241 301**		**635 292**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 227 044 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	150		150
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 732	7 732	
Autres	184 462	184 462	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 700	34 700	
Total	**227 044**	**226 894**	**150**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	7 543
Total	**7 543**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 450 092 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 782	9 782		
- à plus de 1 an à l'origine	3 243 417	209 898	906 267	2 127 252
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 851	157 851		
Dettes fiscales et sociales	35 602	35 602		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 076	3 076		
Autres dettes (**)	364	364		
Produits constatés d'avance				
Total	**3 450 092**	**416 572**	**906 267**	**2 127 252**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	202 347			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	124 270
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	3 699
Interets courus a payer	203
Provision congés payés	7 812
Charges sociales / prov. cp	2 734
Etat - autres charges à payer	3 387
F.a.p. taxe apprentissage	855
Formation continue	1 084
Total	**144 044**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	34 700		
Total	**34 700**		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Société « **A. B. M.** »
S.A.R.L. au capital de 400 000.- €

Siège social : 23, rue Jacques DURMEYER
61100 FLERS

S.I.R.E.T. 389 607 912 000 34 -NAF. 702 A

PROCES-VERBAL de l' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 MARS 2017

L'AN DEUX MIL-DIX-SEPT, et le 31 MARS, à DOUZE heures,

Les Associés de la Société à Responsabilité limitée « **A.B.M.** » , au capital de 400.000.- €, se sont réunis, au Siège social, en Assemblée générale ordinaire, sur convocation verbale de la Gérance.

SONT PRESENTS :

- La S.A.R.L. « **R H E A** »,	760 parts
-Monsieur Patrick FONNE-RIVOLET	20 parts
-Madame Sandrine FONNE-RIVOLET	20 parts
- Monsieur Alain MIALET, Gérant, non Associé	
Soit au total :	800 parts

La totalité du capital étant représentée, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau les statuts de la Société ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2016, et précise ensuite que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décisions ordinaires

- Rapport de la Gérance sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2016

- Approbation de ces comptes et du Rapport de la Gérance,

- Affectation des résultats dudit exercice ; quitus à la Gérance,

- Approbation des conventions de l'article 223-19,

Après en avoir délibéré, la collectivité des Associés a adopté les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION.-

La collectivité des Associés donne acte au Gérant :

- de ce que les dispositions des Statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées et, notamment, la mise à la disposition des Associés, pendant les QUINZE jours francs qui ont précédé l'Assemblée, de l'Inventaire soumis à son approbation

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du Rapport de la Gérance, approuve ledit Rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016, tels qu'ils ont été présentés par le Gérant, et qui font apparaître un résultat DEFICITAIRE de 76 634 €.

Elle décide d'affecter ce Résultat de la façon suivante :

- au compte report à nouveau- 76 634 €.

TROISIEME RESOLUTION.-

La collectivité des Associés donne quitus entier au Gérant pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION.-

La collectivité des Associés approuve les conventions de l'article 223-19, telles que décrites dans le Rapport de la Gérance.

CINQUIEME RESOLUTION – Pouvoirs.-

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales et administratives.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à TREIZE heures, et le procès-verbal signé, après lecture.

POUR SOCIETE RHEA A.MIALET

A.MIALET gérant

Patrick FONNE-RIVOLET Sandrine FONNE-RIVOLET

POUR COPIE CONFORME

Le Gérant